

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
11 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CE225

présenté par  
Mme Bregeon, rapporteure

-----

**ARTICLE 12**

I. - À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« , la suspension »

les mots :

« ou la suspension d'activité, ».

II. - En conséquence, à l'alinéa 8, substituer aux mots :

« , de suspension »

les mots :

« ou de suspension d'activité, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision rédactionnelle.